

Définitions

FUTUREMEM - Les deux organes responsables des professions MEM, Swissmechanic et Swissmem, continuent de développer les 8 professions techniques dans le cadre de la révision des professions FUTUREMEM en mettant l'accent sur l'orientation vers les compétences opérationnelles dans les trois lieux de formation (entreprise, cours interentreprises et école professionnelle).

PRESCRIPTIONS SUR LA FORMATION - Les compétences opérationnelles décrites dans l'ordonnance sur la formation et le plan de formation doivent être acquises à la FIN de l'apprentissage. Celles-ci sont développées et approfondies tout au long de la formation.

DOMAINES DE COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES - Les domaines de compétences opérationnelles (DCO) regroupent jusqu'à 10 compétences opérationnelles. Dans le projet FUTUREMEM, la plupart du temps, elles ont été modélisées dans un processus: Développer, fabriquer, assembler et mettre en service des produits. Le quatrième DCO est l'endossement de la responsabilité opérationnelle.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES - Les compétences opérationnelles (CO) sont constituées de plusieurs CP et décrivent en une phrase une activité de portée générale. La CO "Usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines-outils" comprend jusqu'à 60 CP.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES OBLIGATOIRES ET À OPTION OBLIGATOIRE - La vue d'ensemble des compétences opérationnelles définit pour tous les métiers des compétences opérationnelles obligatoires (en jaune) que tous les apprenants doivent développer et des compétences opérationnelles à option obligatoire (en vert) dont une ou deux doivent être développées.

CHAMP D'APPRENTISSAGE - Les champs d'apprentissage sont des lots de travaux qui rapprochent le monde du travail à l'apprentissage des personnes en formation. Ils sont conçus de manière à relier et à coordonner entre eux différents critères de performance du plan de formation. L'apprentissage est ainsi plus structuré et plus proche de la pratique. Les champs d'apprentissage permettent aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques pour leur profession. Ils constituent des unités d'apprentissage complètes et aident à développer les compétences professionnelles, en particulier dans l'enseignement en école professionnelle et les cours interentreprises.

CRITÈRES DE PERFORMANCE - Au niveau le plus bas, les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance (CP). Ils répondent aux exigences suivantes: ils

- sont décrits sous la forme d'activités concrètes et orientées vers les compétences opérationnelles;
- peuvent être observés;
- peuvent être mesurés et évalués;
- sont attribués à un ou plusieurs lieux de formation

NIVEAU DE PERFORMANCE – En fonction de leur niveau d'exigence, les critères de performance sont répartis en six niveaux de performance (NP):

- **NP 1** Utiliser des technologies, instruments, procédures, applications, etc.
- **NP 2** Adapter l'utilisation de technologies, instruments, etc. basée sur des écarts (analyse état réel, demandé; adaptation)
- **NP 3** Exécuter des mandats de manière autonome
- **NP 4** Planifier, calculer
- **NP 5** Projeter, concevoir, développer ou optimiser des solutions pour des problèmes tirés de la pratique
- **NP 6** Concevoir et inventer des innovations et des solutions créatives

Des descriptions détaillées sont présentées dans le plan de formation. Chez les polymécaniciennes et polymécaniciens et les mécaniciennes et mécaniciens de production, on trouve le critère de performance "Ils usinent des produits complexes avec le procédé d'usinage optimal". Chez les mécaniciennes et mécaniciens de production, ce critère est classé au niveau de performance 3 "Exécuter des mandats de manière

autonome", alors que chez les polymécaniciennes et polymécaniciens, il est classé au niveau supérieur 4 «Planifier, calculer». Par conséquent, à la fin de leur formation, les polymécaniciennes et polymécaniciens doivent également fabriquer de manière autonome des produits d'une grande complexité en faisant face à l'inconnu et en planifiant ou calculant des solutions.